

certainement pouvoir nous dire s'il s'agit à ses yeux d'une mesure socialement acceptable, et qui tient compte des critères applicables en ce qui concerne le service du public. Le 4 janvier 1969, le *Free Press Weekly* publiant sur les publications canadiennes un article où l'on disait:

• (4.10 p.m.)

Et encore, comme en fait foi la page 2004 du *hansard*: «En ce qui concerne le *Free Press Weekly*, 22,676,000 exemplaires ont été expédiés par la poste l'an dernier... Le transport du *Free Press Weekly* l'an dernier a coûté \$1,622,000.»

L'état financier des Postes daté d'octobre 1968 indique que 18,304,111 exemplaires de la revue *Time* ont été manutentionnés au coût de \$1,094,147.

Selon ces chiffres, le coût pour les Postes de la manutention d'un seul exemplaire de *Time* était 5.97c.; et pour le *Free Press Weekly*, 7.15c.

Cela indique clairement que si le ministre des Postes et le cabinet se préoccupent des hebdomadaires et des quotidiens du Canada, ils devraient examiner cette publication particulière, *Time*, qui me semble coûter beaucoup d'argent canadien.

Puis-je passer à des fermetures de bureaux de poste au Canada. Je ne mentionnerai aucun cas particulier, mais je m'en tiendrai plutôt à la situation générale. Selon le ministre des Postes, les critères qui ont déterminé la fermeture de nombreux bureaux de poste comprennent un service à moins de 30 familles et des revenus inférieurs à \$1,000. Le ministre a dit au comité des transports qu'une enquête exhaustive aurait lieu avant toute nouvelle fermeture, comme l'indique le compte rendu des délibérations du comité du 10 et du 12 mars. J'aimerais demander aux députés si, depuis le 12 mars, des bureaux de poste ont été fermés dans leurs circonscriptions. Certains l'ont été dans la mienne, et je crois que d'autres députés découvriront qu'il s'en est fermé aussi dans leurs circonscriptions.

La principale question dont la Chambre doit se préoccuper est de déterminer si le ministre et le gouvernement s'intéressent à la communication efficace, si l'utilisateur, le public en général, a eu l'occasion de présenter des instances à l'administration des Postes avant ces fermetures. A regarder les diverses raisons invoquées pour la fermeture de bureaux de poste dans différentes parties du pays, je commence à me demander si le gouvernement se préoccupe le moins du monde de la vie communautaire. J'en doute.

Si tout ce dont le gouvernement se préoccupe est le bilan, et c'est le seul critère qui sert à décider s'il y a lieu de fermer un bureau de poste, alors c'en est fait de la vie communautaire telle que nous l'avons connue

[M. Skoberg.]

dans l'Est et dans l'Ouest du Canada. Les habitants de ces régions en souffriront, ainsi que le pays tout entier. Comment fermer les bureaux de poste dans ces régions et s'attendre à voir se perpétuer la vie communautaire que les habitants de ces endroits ont toujours connue? Cette vie communautaire devrait persister pour plusieurs années encore, même s'il faut admettre que le changement est dans l'air, que l'heure est au changement.

Si le gouvernement est résolu à faire disparaître la vie rurale au Canada, il importe qu'il le dise dès maintenant, afin que les gens de ces régions sachent à quoi s'en tenir sur l'opinion du gouvernement. Selon le rapport de la Commission de planification que l'on nous a communiqué dernièrement, les petits agriculteurs vont sans doute disparaître après avoir été absorbés par les grandes compagnies. Les petites collectivités sont en train de disparaître également, et c'est une chose que favorise le gouvernement actuel. A quel autre résultat peut-on s'attendre lorsqu'on prive les gens des services nécessaires? Les petits villages vont disparaître; ils n'y sont pour rien, mais le gouvernement fédéral facilite la chose. J'ai l'impression que le gouvernement s'acharne en diable à faire disparaître la vie rurale au Canada, et le plus tôt possible.

J'aimerais me reporter à la définition de l'expression «moral community», que l'on trouve dans un dictionnaire de sociologie. Le ministre n'est pas là pour l'instant, mais j'espère que l'un des membres de son personnel lui signalera la chose. Voici la définition:

Groupe de personnes qui partagent des valeurs d'ordre fondamental, ce qui détermine chez eux une orientation des aspirations communes. La communauté morale se retrouve à tous les échelons, depuis la cellule familiale jusqu'à la nation.

Refuser de reconnaître l'idée de communauté morale dans notre pays, c'est déprécier non seulement nos principes mais notre sens moral. Nous ne serons plus une nation, mais un groupe d'immenses agglomérations comme on en trouve au centre du pays. Pour peu que nous nous inquiétions du sort du Canada, nous devrions nous rendre compte, que la communauté morale signifie autre chose que l'élimination des bureaux de poste non rentables, élimination que le ministre des Postes semble juger nécessaire.

Au dire du ministre des Postes, le principal facteur dans tout cela, c'est le changement. Nous savons tous que le changement est à l'ordre du jour, mais tout changement n'est pas bon en soi. Le gouvernement persiste pourtant à effectuer des changements même lorsqu'ils sont à déconseiller. Il est même si